



CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Éditorial

Une incise significative ! Je ne sais si vous l'avez remarquée à la fin de l'article sur « Le numérique chez les Amis d'Accompagner » à la page 3 de la *Lettre Info* 61. L'auteur a écrit vouloir « rester dans l'esprit convivial et chaleureux d'Accompagner ». J'ai été heureux de lire cela !

En effet, Accompagner n'est pas le truc ou machin de quelqu'un ou d'un groupe mais un esprit à partager au cœur de nos missions d'aide aux plus démunis. Qu'il est heureux de pouvoir découvrir cette mobilisation de notre personnel salarié et de nos bénévoles. Vous comprendrez mieux ainsi la variété des services proposés. Ils ne sont pas le fruit d'obligations mais celui d'une compassion réelle face aux difficultés rencontrées par nos usagers.

Innover afin de soulager le poids porté par nos bénéficiaires est une de nos priorités issue de l'écoute attentive de leurs besoins. La tasse de thé ou de café offerte dès l'entrée en nos locaux est, depuis la création de l'Association, conforme à cet esprit. Celui qui franchit le seuil d'Accompagner porte bien des soucis. Nous le savons. Sinon, il ne viendrait pas à nous. C'est pourquoi un premier accueil bienveillant est primordial.

Veiller au bien de l'autre est notre objectif. Et chacun à son poste œuvre à cela. S'appropriier cette vision est le propre de tous et toutes. Après 23 années d'existence et de lutte pour trouver le financement susceptible d'assurer la pérennité de notre Action, nous pouvons vous assurer que vos dons, ô combien précieux, ne sont plus destinés à boucher un trou budgétaire mais nous permettent d'inventer des interventions qui soulageront nos bénéficiaires. Soyez en infiniment remerciés.

Fr Guy

Nos bénévoles à l'œuvre



« Bientôt la rentrée scolaire »

Le service social des « Amis d'Accompagner » se veut actif pour aider les étudiants et leurs familles pour la rentrée scolaire. Entourée par l'équipe sociale et d'accueil, Marie-Noëlle, bénévole, reçoit les bénéficiaires pour introduire les demandes d'allocations d'études pour les étudiants en secondaire et supérieur. L'année dernière, pas moins de 170 demandes ont été introduites.



Cette année, nous poursuivons et élargissons notre action : En plus des entretiens sociaux individuels, des séances collectives sont organisées dans l'espace du « Burger café Citoyen » en collaboration avec « le service de médiation scolaire de la commune de Koekelberg » et nos services.

En effet, les étudiants, autonomes avec l'outil informatique, pourront introduire leur demande lors des séances collectives du 30/08, 16/09 et 13/09. Les trois services, dont nos bénévoles, seront présents pour aider les personnes qui en ont besoin.

Voilà encore un beau projet collectif et collaboratif



« Déclaration d'impôts »

La période de complétion de la déclaration d'impôts est derrière nous. Voilà encore une démarche pas toujours facile à faire pour beaucoup d'entre nous.

Certains reçoivent une déclaration simplifiée à vérifier, d'autres doivent contrôler en ligne si les informations encodées sont exactes avant de confirmer l'envoi de la déclaration, d'autres encore doivent tout encoder. Encore faut-il être à l'aise avec l'outil informatique, la langue française, la complexité de la démarche et du jargon fiscal.

L'équipe sociale d'Accompagner aide de son mieux les personnes qui se présentent mais peuvent être face à leurs limites : le nombre de demandes par rapport aux possibilités d'accueil et la complexité des situations des bénéficiaires.



Un bénévole accompagnateur, ayant une carrière de fiscaliste, a mis ses accompagnements de terrain entre parenthèses pendant un mois, à raison

d'une fois par semaine, pour soutenir l'équipe sociale et compléter les déclarations les plus complexes de certains bénéficiaires.

MERCI Luc !

Un accompagnement de terrain à Paris. Suite cf.

Lettre Info 61 p. 2.

Tout comme la fois précédente, nous avons été chercher Monsieur à l'hôpital pour aller à Paris.



À l'arrivée à la Gare du Nord, avec son neveu, nous nous sommes rendus à l'ambassade, non pas sans une petite appréhension.

Arrivés sur place, le fonctionnaire a vérifié que Monsieur avait bien tous les documents nécessaires.

Vu la mobilité réduite de Monsieur et l'impossibilité de faire passer le fauteuil roulant de Monsieur dans l'ascenseur, le préposé de l'ambassade est descendu avec tout le matériel nécessaire. La prise des empreintes, des photos et les différentes signatures ont pris du temps.

Avant de recevoir son passeport, cela prendra encore un mois au minimum.

Après ces péripéties, nous sommes allés déjeuner au restaurant, puis prendre le train vers Bruxelles. Malheureusement, une fois de plus, nous avons eu des difficultés à trouver un taxi adapté, qui est heureusement arrivé assez rapidement.

Nous avons ramené Monsieur jusqu'à l'hôpital où nous avons pris congé de lui, contente que la démarche ait finalement pu être effectuée et en lui souhaitant d'entrer en possession du précieux document dans les plus brefs délais.



Ilaria



Le 29/05/2024, la formation de nos bénévoles était basée sur l'accompagnement de personnes déficientes visuelles

Nous avons eu l'occasion de mieux comprendre les différentes déficiences en portant des lunettes adaptées. Une personne malvoyante était également présente avec son chien guide. Son témoignage était très intéressant. Nous avons pu mettre en pratique les outils donnés. Ce fut un bel apprentissage.

M. B.

Une mission rocambolesque

Je vais ici vous relater la dernière mission épique du service et de notre bénévole chevronnée Ilaria. Comme vous le savez, nous accompagnons un public très varié, dont des personnes incarcérées, hommes et femmes, qui bénéficient de permissions de sortie afin de se rendre à des rendez-vous importants pour l'évolution de leur dossier et leur libération. Une des conditions est d'être accompagné(e).

Dans le cas qui nous occupe, un monsieur détenu dans le Brabant Wallon nous téléphone à plusieurs reprises pour nous demander de l'aide. Son dossier est bloqué depuis un certain temps, car il ne trouve personne pour l'accompagner lors de sa sortie, une sortie unique pour un rendez-vous ultime et déterminant qui lui permettrait d'être libéré dans un délai court. Donc, sa détention se prolonge depuis un certain temps, et il perd espoir.



Le problème est que le rendez-vous a lieu dans une autre ville, et que nous n'effectuons qu'exceptionnellement un accompagnement en dehors de Bruxelles. C'est compliqué pour nos bénévoles et cela peut durer longtemps. Après plusieurs échanges, nous nous concertons et décidons cependant de venir cet fois en aide à ce monsieur désespéré.

J'écris donc un mail à destination de tous nos accompagnateurs pour leur exposer la situation, et proposer l'accompagnement qui sera un peu particulier. Ilaria se propose rapidement. Il faut savoir que ces accompagnements depuis les prisons se déroulent très bien dans 99% des cas. Ces personnes sont très reconnaissantes envers nos bénévoles qui leur permettent ces sorties importantes. Sans eux, pas d'évolution du dossier et donc pas de libération en vue. Ils resteraient en prison alors qu'ils peuvent être libérés, car ils sont légalement libérables.

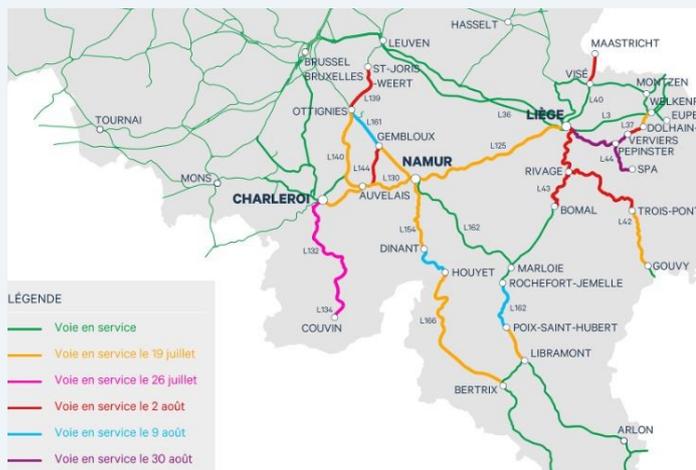
Tout est donc organisé avec la prison pour cette mission. Autorisations, itinéraire, etc. Malheureusement, je reçois peu avant une demande d'annulation car le ministère a finalement décidé de transférer monsieur ailleurs en Belgique, sans nous dire où. Le projet tombe à l'eau et les possibilités pour sa sortie sont certainement remises aux calendes grecques. Nous perdons contact avec lui.



Rebondissement 10 jours plus tard. Monsieur a enfin les moyens de nous contacter. Il se trouve dans une prison au fin fond de l'Ardenne. Il est impossible de proposer aux bénévoles une mission dont chaque trajet dure 3 heures. Monsieur semble bloqué là-bas. Nous informons monsieur et nous échangeons avec le service social de la prison en question. Après discussion et transactions, attente des autorisations, nous arrivons à proposer un accompagnement depuis une ville située à mi-chemin, et il est autorisé par le Ministère et la prison à rejoindre cette ville tout seul. Nous le prendrons alors en charge jusqu'à son rendez-vous, et nous le reconduirons dans cette ville où il devra alors se débrouiller pour rentrer. Notre bénévole est d'accord.

Une misison rocambolesque suite et fin.

Le jour venu, première anicroche. Son transport pour la gare la plus proche est en retard. C'est un transport de la prison car les bus sont rares ou inexistants, le trajet est long et le taxi est hors de prix. Il arrive malgré tout à l'heure à la première gare. Deuxième incident, son train est supprimé. Nous ne nous étendrons pas sur les déboires laissés de façon quotidienne par la SNCB. Il monte dans le train suivant mais, nouvel incident, technique cette fois. Le train démarre avec 20 minutes de retard, je suis allé voir sur internet. Le rendez-vous avec Ilaria est compromis. J'apprends presque tout cela une heure plus tard par monsieur qui a eu la bonne idée de prévenir l'accueil grâce au GSM d'un passager compréhensif. En effet, il n'a pas reçu son propre GSM pour sa permission... c'était pourtant une chose importante.



Quatrième incident. Avant d'avoir eu le temps de réagir à la situation, Ilaria me contacte. Son propre train est à l'arrêt en rase campagne. Elle ne sait pas quand elle va arriver. Bis repetita placent ? Pas ici. Je fonce sur internet pour voir où elle est bloquée et je lui décris la situation générale. Un stress léger vu l'heure qui passe, et le rendez-vous que l'on ne peut postposer que très loin.

Je quitte Ilaria et j'examine toutes les possibilités pour fixer un autre rendez-vous entre Ilaria et monsieur le plus vite possible. Quand arriveront-ils ? Quels sont les trains suivants ? Pourront-ils arriver à temps au rendez-vous ? Le suspense reste entier. Je cherche la solution la plus rapide, dans la mesure où ils arriveraient tous les deux à une heure raisonnable dans la deuxième gare.



Je trouve plusieurs itinéraires possibles si leur retard n'est pas trop important. Je contacte Ilaria, qui a redémarré son périple, pour l'informer. Elle devrait arriver avec vingt minutes de retard. Disons 25 car c'est la SNCB. Pareil pour monsieur, selon mes estimations. Nous convenons donc d'un nouveau rendez-vous dans cette gare et j'essaye alors de recontacter monsieur sur le GSM du passager.

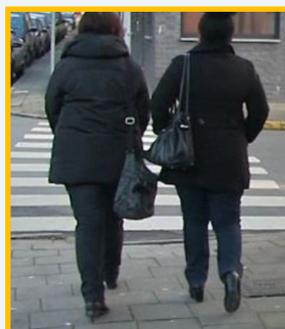
Cinquième embûche, le GSM est injoignable. Plus de réseau dans le train, mais heureusement que monsieur n'arrive pas

tout de suite en gare, j'ai le temps de réessayer et j'y arrive 15 minutes plus tard. Comme il veut un lieu de rendez-vous plus facile, je prends note et je recontacte Ilaria. Nous utilisons d'abord le GSM puis WhatsApp, cela facilite les échanges. La chose est convenue. Je reste sur le pied de guerre, je m'attends à un autre imprévu.

Sixième souci, ils vont arriver avec 5 minutes de retard au rendez-vous final. C'est la meilleure solution que j'aie pu trouver dans les 3 nouveaux itinéraires possibles. Je les propose à Ilaria. Le premier rendez-vous entre elle et monsieur a eu lieu et ils sont à présent dans le premier train disponible pour aller au rendez-vous. Un retard de 5 minutes sera-t-il accepté par l'intervenant à rencontrer ? C'est un grand bâtiment et trouver le bon bureau prendra peut-être un temps supplémentaire...

Toutes ces étapes se réalisent alors que les nouvelles demandes d'accompagnement arrivent, il faut que je les examine au fur et à mesure pour les évaluer, recontacter les partenaires car elles sont souvent mal remplies ou incomplètes, les classer par ordre de priorité pour le traitement plus ou moins urgent et la recherche d'un accompagnateur. Sans parler du téléphone et des mails plus ou moins urgents. Il faut savoir jongler rapidement avec beaucoup de choses.

C'est Ilaria qui va finalement trouver le meilleur compromis grâce à sa vivacité et sa clairvoyance. Elle prend une décision qui va sauver la situation. Un nouvel itinéraire sorti comme un lapin de son chapeau magique ! Je l'apprends alors qu'ils sont presque arrivés. Je regarde vite les horaires de leur bus et, horreur, je trouve une arrivée sur place encore plus tardive. Immédiatement, j'allume de façon imaginaire un gigantesque cierge à Ste-Rita.



“Accompagner quelqu'un, c'est se placer, ni devant, ni derrière, ni à sa place. C'est être à côté.”

Joseph Templier

C'est un happy end. Grâce à l'initiative de notre bénévole, ils sont arrivés pile à l'heure. Monsieur est sauvé. Il a eu son rendez-vous et une possibilité de libération se profile dans un futur proche. Mission accomplie, excellente collaboration de toute l'équipe et tous les problèmes furent résolus. Nous sommes contents, mais il ne nous faudrait pas pareille mission tous les jours ! Les accompagnements ambulatoires restent le cheval de bataille de notre association.

Je passe maintenant la plume à Ilaria pour qu'elle puisse s'exprimer sur son vécu.

Ilaria : « Je suis très contente d'avoir pu mener à terme cette mission qui avait presque une allure de mission impossible ! Monsieur était très content d'avoir eu la possibilité de se rendre à ce rendez-vous essentiel et d'avoir pu s'inscrire sur la liste d'attente afin d'être admis à l'hôpital pour sa cure. Il était très reconnaissant envers toute l'équipe d'Accompagner et espère avoir l'occasion de nous revoir dès qu'il sera libéré. »

Philippe, assistant au Service d'Accompagnement Ambulatoire

« Il faut oser ! »



Fin janvier 2024, nous avons accueilli un jeune en service citoyen au sein de notre équipe. Arrivé en fin de contrat, Mathilde, à la satisfaction générale, a remis à Gabriel son diplôme officiel d'accompagnant d'Accompagner. Ci-dessous, sa réponse à deux de nos dernières questions.

Qu'est-ce que ton expérience aux Amis d'Accompagner t'a déjà apporté ?

Cette expérience m'a permis de changer de regard sur l'aide apportée à quelqu'un. Chacun fait de son mieux pour aider l'autre. Je me rends compte que toute personne peut aider quelqu'un, peu importe qui elle est.

Au-delà de ce nouveau regard sur l'aide, j'ai également acquis de nouvelles compétences : l'apprentissage de nouveaux outils informatiques, l'amélioration de mes compétences rédactionnelles, la discipline, la rigueur, l'importance de suivre des procédures, la découverte du milieu associatif belge, l'apprentissage de l'écoute et de l'empathie, ...

Comment vois-tu l'après Service Citoyen ?

J'ai envie de dire qu'il est important d'OSER. On peut tester et si cela ne convient pas, on peut reculer, changer de chemin. Ce dont je suis sûr, c'est que j'ai besoin de faire quelque chose de concret. Les études, c'est important, mais le terrain permet de mettre en pratique.

Ainsi, j'ai envie de devenir agent de police. Je vais donc tenter de réussir les tests obligatoires. En attendant, je vais chercher un petit travail pour pouvoir gagner de l'argent.

Gabriel & Mathilde

Le syndrome du tableau vide

Au Service d'Accompagnement Ambulatoire, nous proposons chaque semaine une liste d'accompagnements à nos bénévoles accompagnateurs sous forme d'un tableau sécurisé disponible sur internet. Ils choisissent d'effectuer une ou plusieurs accompagnements en fonction de leurs disponibilités. C'est notre principale façon de rechercher des volontaires dans notre équipe, mais ce n'est pas la seule.

Chaque semaine, le tableau est bien rempli. Nous recevons beaucoup de demandes d'accompagnement, avec une tendance à la hausse, et le nombre de demandes pour le soutien linguistique est également en augmentation, essentiellement pour la langue arabe classique. Force est de constater que nous devons, chaque semaine, annuler des missions du tableau auprès de nos partenaires à cause du manque de bénévoles.

Mais, il arrive depuis quelques temps que toutes les missions proposées sont prise en charge, C'est un exploit de la part de nos volontaires, il fallait les féliciter.

« Mes chères Amies et chers Amis d'Accompagner,

Pour quelques semaines, vous avez pris en charge toutes les missions proposées par notre Service d'Orientation Sociojuridique et par nos Partenaires.

Directement dans le tableau, par mail, par SMS, par téléphone et parfois par WhatsApp. Même les demandes les plus urgentes, mais surtout les missions prioritaires de notre service social, ce qui est très important pour nous. Il n'y a plus eu aucune annulation dans le tableau par manque de bénévoles depuis deux semaines.

Vous méritez à nouveau toutes et tous les plus chaleureuses félicitations et tous nos remerciements sincères pour votre engagement et tout le travail accompli. Grâce à vous, les accompagnements ambulatoires des bénéficiaires restent le fer de lance de Notre Association, qui est aussi VOTRE Association.

Des petits enfants en bas-âge jusqu'aux aux personnes les plus âgées, sans distinction de nationalité, d'ethnie, de confession, de condition, des missions de 30 minutes comme celles d'une grosse journée, dans votre quartier jusqu'à Paris très récemment, vous avez TOUT pris en charge sur le terrain avec beaucoup de succès. C'est exceptionnel !

Continuons encore longtemps, tous ENSEMBLE, à aider et à soutenir toutes les personnes dans le besoin. Pour un mieux-être, une vie meilleure. Ensemble, pas à pas. Excellent week-end et à bientôt ! »

Par Philippe et Francine-An.,
Service d'Accompagnement Ambulatoire

Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompanyer, Sergijsselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N. 0879.434.959

Accueil et correspondance :
Rue Emile Sergijssels, 23
1081 Bruxelles
02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :
02.580.20.33
info.saa@accompagner.be

Site internet :
www.accompagner.be

Service du volontariat :
volontariat@accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année 2024, et ce au courant du 1er trimestre 2025.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

